zec
Lac-de-
la-Boiteuse

2022

Rapport du conseil d'administration



Rapport assemblée générale annuelle 2022

Association Sportive Ste-Marie inc.

ZEC Lac-de-la-Boiteuse

30/11/2022

MOT DU VICE-PRÉSIDENT

Comme porte-parole du Conseil d'Administration, c'est avec plaisir que je vous souhaite, en mon nom personnel ainsi qu'en celui de tous les membres du conseil d'administration, la bienvenue à cette assemblée générale annuelle. Tout d'abord, permettez-moi de vous adresser au nom des administrateurs présents, un gros merci pour votre présence. Elle témoigne de l'intérêt pour votre association. En tant que vice-président, je souhaiterais également remercier tous les administrateurs et employés, qui ont contribué au bon fonctionnement de notre Zec pour l'année 2022.

Cette année a été marquée par l'arrivée de deux nouveaux employés (un au nord, et un au sud) ce qui nous a permis de maintenir une présence « quasi » quotidienne dans nos postes d'accueil. L'adoption du « poste d'accueil virtuel » par les membres est de plus en plus fréquente, ce qui donne un peu de répit à nos travailleurs et travailleuses. Pour les années à venir, le maintien des infrastructures actuelles et la poursuite du développement de notre association seront un défi de taille. Les coûts d'exploitation explosent, et le financement par subvention est de plus en plus rare et/ou difficile à obtenir. Il faudra faire preuve d'ingéniosité pour générer le maximum de revenu autonome.

Encore une fois cette année, le dévouement et l'implication bénévole des administrateurs sur le conseil d'administration a été admirable. À titre de vice-président, je tiens à les remercier pour ce travail. Présentement, vous êtes en mesure de constater que le nombre de personnes siégeant sur le conseil d'administration diminuent, nous comptons sur votre présence et votre implication pour combler les postes vacants. Je profite de l'occasion pour souligner le travail acharné de M. Daniel Tremblay, qui a fait un travail remarquable à titre de président et de M. Mathieu Perron pour son implication sur le comité faune et la gestion des territoires de chasse.

Jean-François Caron, vice-président

AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION SPORTIVE STE-MARIE INC.
CITÉ ST-FRANÇOIS
3507 BOULEVARD ST FRANÇOIS, JONQUIÈRE, QC G7X 2W5
LE MERCREDI 12 AVRIL 2023 À 18h00

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée par le vice-président et mot de bienvenue;
2. Nomination d'un président d'assemblée;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Lecture et acceptation du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le mercredi 13 avril 2022;
5. Rapports des Comités

a. Finances et personnel : ***Mme Jessie Lalande***
Acceptation du rapport du vérificateur;
b. Voirie : ***M. Mathieu Perron***
c. Aménagement et Entretien; ***M. Yvan Asselin***
d. Faune et Environnement; ***M. Mathieu Lapointe***
e. Comité Villégiature; ***M. Jean-François Caron***
f. Comité Récréotouristique; ***M. Sabin Tremblay***
g. Comité Surveillance; ***M. Stéphane Nadeau***

6. Ratification des actes posés par le conseil d'administration;
7. Tarification
8. Début du sondage pour les élections;

Mot d'introduction
a. Candidat sortants : M. Yvan Asselin; M. Mathieu Lapointe;
M. Mathieu Perron sans renouvellement; M. Daniel Tremblay et M. Stéphane Nadeau démissionnaires

1. Mise en candidature et présentation des candidats;
2. Mise en candidature du président et présentation des candidats;

9. Résultat des élections

a. Élection de six (6) administrateurs
b. Élection d'un surveillant
c. Élection d'un Président

10. Varia: 1.....

2.....

11. Levée de l'assemblée.

Alain Gagnon secrétaire

ADMINISTRATEURS ÉLUS (2022)

YVAN ASSELIN	Sortant
JEAN-FRANÇOIS CARON	Élu jusqu'en 2024
ALAIN GAGNON	Élu jusqu'en 2024
JESSIE LALANDE	Élu jusqu'en 2024
MATHIEU LAPOINTE	Sortant
MATHIEU PERRON	Sortant sans renouvellement
DANIEL TREMBLAY	Démissionnaire
SABIN TREMBLAY	Élu jusqu'en 2024

Comité Surveillance

STÉPHANE NADEAU	Démissionnaire

LISTE DES EMPLOYÉS AU 30 NOVEMBRE 2022

MME JULIE TRUDEAU	DIRECTRICE GÉNÉRALE
M. MICHEL DALLAIRE	PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL
M. ALEXIS DELISLE	PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL
M. DANIEL SAVARD	PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL
MME CAROLLE TREMBLAY	PRÉPOSÉE À L'ACCUEIL

PROCÈS-VERBAL DE LA 44ème

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DE L'ASSOCIATION SPORTIVE STE-MARIE inc.

Tenue le 13 avril 2022

Ouverture de l'assemblée à 19:00 et mot du président

Le président par intérim, **M. Daniel Tremblay,** commence l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres et personnes non membres présents. Il les remercie pour leur présence à la rencontre. Il fait la lecture du mot du président. Le quorum est vérifié par le secrétaire.

1. Nomination d'un président d'assemblée :

M. Alain Gagnon propose **M. Daniel Tremblay** comme président de l'assemblée puisqu'il est le responsable du bon fonctionnement de la rencontre.

La proposition est appuyée par **M. Daniel Boudreault**.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Le président par intérim fait la lecture de l'ordre du jour, qui est accepté sur une proposition de **M. Denis Laroche**

3. Lecture du procès-verbal :

Lecture du procès de la dernière assemblée générale annuelle tenue, le 21 avril 2021, par le secrétaire, M. Alain Gagnon.

Le rapport est proposé par **Mme Sandra Côté** et appuyé par **M. Stéphane Belley**

Par la suite, Mme Trudeau invite les responsables à faire la lecture des rapports dans chacun des comités.

4. Rapport des comités :

a) Rapport financier

En remplacement de Mme Barbara Santerre, Mme Julie Trudeau fait la lecture du rapport du comité finance.

Dans ce rapport, Mme Santerre fait l'état des revenus et des dépenses pour chacun des comités. Mme Trudeau informe les membres que Mme Marie-Claude Gobeil sera présente pour répondre aux questions sur les états financiers de 2020-2021.

Celle-ci invite Mme Gobeil à prendre place à la table pour faire la présentation des états financiers. Mme Marie-Claude Gobeil fait la lecture des états financiers.

Le rapport est proposé par **M. Daniel Boudreault**

Question : Michael Savard

M. Savard demande des explications sur l'augmentation de la masse salariale.

Réponse : Madame Julie Trudeau répond que pour la saison 2021, l'association a embauché deux assistants de la protection de la faune pour faire la surveillance du territoire. De plus, elle explique que l'année 2020, n'est pas une référence puisque l'organisation avait un employé en moins dû à un départ à la retraite. Cet employé a été remplacé par un étudiant à temps partiel faute de main d'œuvre.

M. Savard demande des explications sur les immobilisations acquises.

Réponse : Madame Trudeau répond que les immobilisations acquises sont les deux véhicules côtes à côtes pour les assistants à la protection de la faune.

Question : Mme Julie Trudeau

Madame Trudeau demande à Mme Gobeil des informations sur le fond de roulement pour répondre à une question qui avait été soumise lors de l'assemblée précédente.

Réponse : Mme Gobeil explique aux membres qu'il est idéal de garder un montant pour le fond de roulement de l'association afin de ne pas être dans l'obligation de faire des emprunts pour commencer la saison. Si des montants sont prévus pour des projets futurs, il est possible pour le conseil d'administration de voter des montants pour qu'ils soient affectés à des projets précis.

Question : M. Carol Riverin

M. Riverin demande des explications concernant le montant gardé pour la réparation de la côte d'asphalte.

Réponse : M. Daniel Tremblay répond que des soumissions ont été demandées pour la réparation et que les montants étaient élevés. Une question de priorité a été évaluée en conseil d'administration. Le projet n'est pas abandonné, mais étant donné les coûts, d'autres options ont été priorisées sur la voirie.

M. Riverin souligne l'importance de respecter les montants qui seront affectés dans des projets.

M. Daniel Tremblay répond que le montant affecté pour la côte asphaltée est encore disponible et qu'effectivement les travaux n'ont pas débuté.

Mme Gobeil rétiaire que si une affectation de budget est voté pour un projet, les montants seront aux états financiers et qu'un suivi sera nécessaire pour l'utilisation du montant.

Commentaire : M. Daniel Boudreault

M. Boudreault prend la parole en tant qu'ancien trésorier de l'Association, il confirme qu'en début de saison un montant doit être disponible pour le fonctionnement du début de saison. Un montant de 40 000 - 45 000$. La différence disponible est un peu élevée, soit 50 000$. Ceci peut être dû aux subventions reçues durant les dernières années. Si la Zec fait des revenus, il est possible de faire baisser les cotisations.

Mme Trudeau répond qu'effectivement, les dernières années ont été meilleures avec les nombreuses subventions disponibles, mais elle souligne que les subventions tirent à leurs termes et que l'association va devoir, à partir de l'an prochain, fonctionner avec beaucoup moins de revenus de subvention, donc plus d'investissement à partir des revenus autonome de la Zec.

b) Rapport du comité de la Voirie

M. Daniel Tremblay fait la lecture du rapport du comité voirie. Il présente un tableau des coûts de réalisation des travaux de voirie pour la saison 2021. Celui-ci explique les travaux par secteur sud et nord et les montants investis pour chacun. M. Tremblay remercie également M. Robin Gagnon et M. Marcel Plourde pour l'aide apportée**.**

Le rapport est proposé par **M. Michel Gagnon.**

Question: M. Denis Harvey

M. Harvey demande des informations sur le pont fermé du lac Paul.

Réponse : M. Jean-François Caron répond que le pont est gardé sous surveillance. La Zec n'a aucun pouvoir pour la gestion des ponts. Le pont a été rouvert avec une capacité de charge moins élevée.

M. Harvey précise que le pont est toujours affiché fermé.

M. Caron explique que la signalisation sera modifiée. Un problème de communication et de responsabilité est à l'origine du non-changement. Le pont sera évalué probablement annuellement par le ministère afin d'en faire le suivi.

Question : Mme Sylvie Gagné demande si le pont de VTT au lac Encoeur sera réparé.

Réponse : Mme Julie Trudeau répond que les démarches et les demandes pour les réparations des ponts sont difficiles. Pour toutes les demandes qui ont été produites, le ministère les a reportées faute de budget.

Mme Gagné dit qu'il serait facile de faire les réparations.

Réponses : Pour faire la réparation d'un pont, nous devons avoir les autorisations, les permis, faire les études de capacité, etc. Il est impossible de faire une réparation sans les autorisations nécessaires et les inspections. Les coûts d'exécution sont élevés sans subventions.

c) Rapport du comité Faune et Environnement

Puisque M. Perron et Mme Blackburn ne sont pas présents, Mme Julie Trudeau fait la lecture du rapport faune et environnement.

Ce rapport informe les membres des démarches entreprises par le comité pour la mise à jour des territoires de chasse. Des pistes de solutions possibles pour la gestion et l'encadrement des secteurs. Bien que le comité soit centré sur des solutions, seulement 60% des chasseurs ont répondu à la demande.

Présentation des tableaux des statistiques de prise pour la pêche et la chasse durant la saison 2021.

Le rapport est proposé par **M. Michel Gagnon**

Question : M. Carol Riverin

M. Riverin demande s'il y a des mesures de prise pour la chasse à l'orignal considérant la coupe forestière. Le respect des distances entre les caches et l'octroi de territoires.

Réponse : Mme Julie Trudeau répond qu'effectivement, la Zec essai d'encadrer la gestion des territoires de chasse, mais que celle-ci n'a aucun pouvoir d'empêcher un chasseur de venir pratiquer l'activité de chasse même si aucun territoire ne lui est proposé. Actuellement, la Zec n'a pas toutes les informations sur les territoires occupés et il est difficile pour la Zec de déterminer les endroits libres. Le comité faune recueille les informations afin de planifier un mode de fonctionnement pour les chasseurs sans territoire.

M. Riverin commente en disant que c'est une zone d'exploitation contrôlée, mais qu'il n'y a aucun contrôle.

Réponse :

Bien que nous soyons une zone d'exploitation contrôlée, les gestionnaires ne peuvent interdire la pratique d'activité sur le territoire. Tout le travail effectué pour recueillir les informations telles que : points GPS, responsable de groupe, nombre de chasseurs, secteur et affichage uniforme sont des moyens pour la Zec de se faire un mode d'encadrement, mais il est difficile d'avoir les informations. Un code d'éthique est en construction, mais la seule chose qu'il va permettre c'est de sensibiliser les chasseurs au respect entre eux. La Zec ne pourra interdire la pratique de l'activité à ses clients. La seule chose que nous pouvons faire c'est d'enlever le droit à un client d'être membre si les clauses du code ne sont pas respectées. M. Daniel Boudreault souligne que pour chasser l'orignal, il existe un forfait non membre.

Commentaire : M. Pascal Girard

Il ne pourrait pas y avoir une entente avec des règles à suivre.

Réponse : C'est exactement ce que nous voulons faire avec notre code d'éthique, mais nous devons avoir toutes les données pour y arriver.

d) Rapport du comité Aménagement & Entretien : M. Gilles Girard

M. Girard fait la lecture du rapport pour la saison 2021.

Celui-ci fait le détail des modifications et des remplacements qui ont été nécessaires dans les deux postes d'accueil durant la saison.

Le rapport est proposé par **M. Carol Riverin**.

e) Comité Villégiature :

M. Jean-François Caron fait la lecture de son rapport

Un tableau des revenus est présenté pour faire les comparatifs des revenus des différents campings. En 2021, la totalité des emplacements ont été loués. Le taux de renouvellement

est de 91% donc une bonne stabilité. Un calcul des revenus indirect est également exposé aux membres.

Au niveau des interventions, les dossiers sont transmis et traités par le ministère. La mise aux normes des équipements de camping a été repoussée en 2023.

Pour l'implantation d'un nouvel emplacement de camping. La Zec prévoit faire l'implantation d'un nouveau camping aménagé en 2022. Celui-ci devrait mettre le point final au développement du camping sur la Zec.

Le rapport est proposé par **M. Richard Tardif.**

Question : Mme Gaétane Morin

Mme Morin demande si des changements sont prévus (toilette sèche, galerie)

Réponse : M. Caron explique que malgré le report de la date officielle, les normes à respecter demeurent. Au courant de l'année 2022, un rapport des sites rustiques sera transmis au ministère pour procéder à l'acceptation des emplacements. Si des non-conformités sont observées, les clients vont recevoir un avis. Des contrats seront à signer pour la location des emplacements.

f) Comité récréotouristique :

M. Mathieu Lapointe fait la lecture de son rapport.

Canot camping

Un projet de développement pour la pratique du canot camping sur la Zec est présentement presque terminé. Une subvention de la MRC du Fjord a permis à la Zec de faire l'aménagement de plate-forme à des endroits stratégiques pour favoriser l'activité. Ces aménagements sont dans le secteur du gros bras : Rivière Blanche, lac Smith et lac Bacon.

Activité pêche blanche

En hiver 2022, l'Association a renouvelé l'ouverture de la pêche blanche sur le territoire de la Zec. Un certain nombre de lacs ont été ciblés pour cette ouverture en fonction de l'accessibilité et de la possibilité faunique. Une activité de pêche blanche a eu lieu sur le lac Encœur au mois de mars 2022. L'organisation tient à remercier les membres de leur participation et les bénévoles de leur implication.

Le rapport est proposé par **M. Dany Gilbert.**

Commentaire : M. Daniel Boudreault

M. Boudreault expose son point de vue sur le développement potentiel de la montagne des conscrits.

M. Lapointe répond qu'effectivement son développement a été regardé, mais puisque la montagne des conscrits n'est pas sur la Zec, il est plus difficile d'en faire un projet. La Zec n'a quand même pas abandonné l'éventualité d'y faire quelque chose.

g) Comité surveillance :

Mme Jessie Lalande fait la lecture de son rapport

Elle souligne avoir assisté à toutes les rencontres sauf une. Elle confirme que les administrateurs ont une excellente collaboration et qu'elle n'a remarqué aucune irrégularité. Pour ce qui est du budget, elle atteste que le suivi du budget est conforme et que les revenus et les dépenses sont en conformité avec les prévisions prévues.

En ce qui concerne les informations transmises, elle informe les membres qu'elle était la responsable des publications sur les réseaux sociaux. Cette année, les transmissions d'informations ont été plus nombreuses afin de transmettre les messages importants aux membres.

Le rapport est proposé par **M. Pierre Bolduc.**

5. Mise à jour des statuts et règlements du camping :

M. Jean-François Caron fait la lecture du règlement 2 sur les conditions de pratique du camping sur la Zec Lac-de-la Boiteuse.

Le règlement est proposé par **M. Michel Gagnon** appuyé **de M. Michael Savard**

Madame Julie Trudeau demande aux membres présents de voter à main levée.
Puisque plus des 2/3 des membres présents ont levé la main, le règlement est adopté.

Question : M. Michael Savard

M. Savard demande si le délai de réponse au 1 mai de chaque année n'est pas tardif, il reste peu de temps pour redistribuer les terrains lors d'un non-renouvellement.

Réponse : M. Caron explique que beaucoup de gens ne savent pas à l'avance ce qu'ils vont faire d'année en année. Bien que la limite de temps soit serrée, le taux de renouvellement est élevé. En moyenne, 2 emplacements par an ne sont pas reloués. Avec la liste d'attente, le comblement des terrains est assez rapide.

Question : Mme Gaétane Morin

Mme Morin demande si les utilisateurs de terrain rustique sont obligés de remiser leurs équipements sur les sites de remisage.

Réponse : M. Caron explique que les utilisateurs peuvent sortir leurs équipements du territoire, les sites de remisage sont une alternative et un service offert aux utilisateurs. Les équipements doivent obligatoirement être remisés ou sortir de l'emplacement de camping en fin de saison pour respecter la réglementation.

6. Ratification des actes posés par le conseil d'administration :

Cela consiste à savoir si les membres entérinent les actions du CA depuis la dernière assemblée.

Il est proposé par **M. Daniel Boudreault** et appuyé par **Pierre Bolduc** de ratifier les actes posés par le conseil d'administration.

7. Tarification : 2% d'augmentation

M. Daniel Tremblay explique qu'une augmentation de 2% sera appliquée sur l'ensemble des tarifs de la Zec ceci afin de suivre le coût de la vie. Il informe également les membres que les forfaits seront disponibles pour l'achat en ligne. Une vente présaison sera possible au début de mai pour permettre aux gens de prendre leur forfait avant l'ouverture. La date et l'endroit seront publiés sur les réseaux sociaux.

Question : M. Maurice Dubois

M. Dubois demande s'il serait possible de pouvoir s'enregistrer et payer les droits même si aucun gardien n'est à la barrière.

Réponse : M. Daniel Tremblay répond que depuis 2020, il est possible de s'enregistrer et de payer les droits à partir du site internet. De plus, au poste d'accueil, des feuillets d'auto-enregistrements sont disponibles. Le mode de fonctionnement pour compléter le feuillet est affiché pour diriger les utilisateurs.

8. Élections

Mme Julie Trudeau demande aux administrateurs en fin de mandat de quitter la table pour la période des élections. Elle profite de l'occasion pour remercier M. Marcel Plourde et M. Gilles Girard qui n'ont pas demandé de renouvellement de mandat. Elle remercie également Mme Barbara Santerre et Mme Guylaine Blackburn.

a) Pour la période de candidature se terminant le 7 avril 2022, 5 bulletins de candidature ont été reçus pour les postes d'administrateurs :

M. Alain Gagnon, M. Daniel Tremblay, M. Jean-François Caron, M. Sabin Tremblay et Mme Jessie Lalande.

Comme les postes n'ont pas tous été comblés, les candidats sont tous élus par acclamation. Il reste donc, 2 places vacantes au sein du conseil.

b) Pour les postes de surveillance, 1 bulletin de candidature a été reçu, celui de M. Stéphane Nadeau.

Comme les postes n'ont pas tous été comblés, le candidat est élu par acclamation.

c) Pour le poste de président, 1 bulletin de candidature a été reçu, celui de M. Daniel Tremblay.

Pour le poste de trésorier, 1 bulletin de candidature a été reçu, celui de Mme Jessie Lalande.

Puisque nous n'avons qu'une candidature par poste, les deux candidats sont élus par acclamation.

Mme Trudeau demande aux candidats de prendre place à la table du conseil et les félicite pour leurs nominations. Chacun d'eux, à tour de rôle, adressent un petit mot à l'assemblée.

9. Varia :

Question : M. Joël Gagnon

M. Gagnon revient sur la chasse à l'orignal. Maintien qu'en tant que zone d'exploitation contrôlée, l'association devrait pouvoir faire le contrôle des chasseurs sur le territoire.

Réponse : Mme Trudeau rétiaire que bien que l'association soit une zone d'exploitation contrôlée, elle ne peut interdire la pratique de l'activité à la clientèle. Avec la méconnaissance des emplacements occupés, les gestionnaires n'ont pas la possibilité de structurer et de contrôler les chasseurs. Les chasseurs n'ont pas l'obligation par règlement de fournir leur emplacement. Ce moyen a été pensé en vue d'éviter les conflits entre les chasseurs.

Question :

Est-ce qu'il va y avoir des employés cette année?

Nous n'avons pas encore la confirmation de tous les employés, normalement nos anciens employés seront de retour. Nous sommes en période d'embauche pour 2 employés à l'accueil. Un étudiant sera également embauché pour la saison. Nous sommes confiants de pouvoir combler les postes pour l'ouverture de la Zec.

Question : M. Pascal Girard

M. Girard revient sur les côtes d'asphalte en précisant que le montant de 90 000$ avait été spécifiquement gardé pour les côtes d'asphalte et les réparations au sud.

Réponse :

Mme Julie Trudeau explique qu'effectivement une partie du montant total en surplus était pour les côtes et pour les réparations du sud, mais également pour l'achat des véhicules pour les assistants et pour le fond de roulement de l'entreprise.

M. Daniel Tremblay souligne qu'un montant de 40 000$ a été voté par le conseil pour les côtes d'asphalte.

M. Jean-François Caron confirme que dans le procès-verbal remis aux membres, il est très bien inscrit que l'achat des véhicules est mentionné.

Extrait du procès-verbal (finance)

Réponse : Effectivement, les organismes à but non lucratif ne peuvent faire de l'argent. La Zec n'a pas l'intention de cumuler de l'argent. Mme Trudeau explique que la Zec prévoit un budget et des projets réalisables à court et moyen terme. L'organisation nécessite également un fonds de roulement pour les dépenses de début de saison. Comme expliqué précédemment, des investissements sont prévus pour l'entretien du sud. Il y a également des VTTs qui devront être mis à disposition pour les assistants protection de la faune.

M. Daniel Tremblay ajoute que le projet n'est pas abandonné, mais qu'actuellement les forestières passent par la côte et que d'y investir de grosses sommes n'est pas idéal.

M. Girard commente en disant que les forestières devront faire les réparations si des bris sont observés.

M. Tremblay répond qu'effectivement c'est le cas, des discussions avec les forestières sont en cours.

Question : Les VTTs sont-ils à vendre

M. Daniel Tremblay répond que ces véhicules sont utilisés pour le travail des assistants protection de la faune. Si la Zec n'a pas d'assistant, une décision sera prise. Nous ne garderons pas les véhicules sans utilité. Nous gardons quand même espoir d'avoir des assistants à l'emploi de la Zec.

Question : Air-Médic continue cette année? Réponse : Oui

M. Daniel Tremblay invite M. Simon Larouche du ministère à prendre parole s'il le désire. Il le remercie pour sa présence à l'assemblée.

M. Simon Larouche se présente et prend la parole.

M. Larouche tient à clarifier aux membres la notion de zone d'exploitation contrôlée, dans cette explication, il précise que les gestionnaires de Zec doivent respecter la réglementation ministérielle. La notion contrôlée donne une latitude pour l'encadrement de la pratique d'activités.

Pour la chasse à l'orignal, la possibilité d'encadrement est de segmenter le territoire en zone de chasse et que l'ensemble des zones soient attribuées par tirage au sort. Ce genre d'encadrement est rarement adopté par les conseils d'administration. Les Zecs vont plutôt vers l'adoption d'un code d'éthique, ce qui implique d'avoir des normes d'éthique entre les chasseurs. Cependant, il y a des limitations aux pouvoirs des gestionnaires. Le seul pouvoir est le retrait du droit d'être membre. Ce retrait n'entraîne pas l'impossibilité aux chasseurs de pouvoir pratiquer l'activité, seulement leur possibilité d'être membre.

Il encourage la collaboration afin de bien déterminer les zones de chasse. Ceci, dans le but de structurer et de permettre le principe de bon voisinage. Il ne peut confirmer qu'un territoire appartient à une personne, mais pour rendre l'activité sécuritaire, définir des secteurs peut être une piste de solution.

Il précise que des pressions ministérielles sont actuellement en études, il est fort possible que la réglementation soit plus contraignante dans le futur si la situation s'aggrave.

Il remercie l'assemblée et les administrateurs présents.

12. Levée de l'assemblée : La levée de l'assemblée est proposée par **Mme Mireille Pilote** et est acceptée à l'unanimité.

Alain Gagnon, secrétaire

Présentation des rapports de comités

Tout le travail effectué à la ZEC Lac-de-la-Boiteuse ne serait pas possible sans l'investissement de nos administrateurs au niveau du conseil et sur les différents comités.

En tant que directrice, j'aimerais premièrement remercier les administrateurs de l'association qui travaillent bénévolement au développement de votre Zec et ce en effectif réduit. J'aimerais personnellement remercier M. Daniel Tremblay pour l'aide et le soutien qu'il m'a donné durant son mandat de président, il a été une ressource à temps plein dans tous les comités de l'organisation.

J'aimerais vous dire que la gestion d'une Zec est une tâche facile, mais parfois ce n'est pas le cas. Des dossiers comme : les ressources humaines, la gestion de la chasse, les harmonisations en voirie, les autorisations aux développements et le soutien aux membres sont des dossiers qui demandent énormément aux gens qui s'en occupent. Il est difficile de satisfaire aux exigences de tous. En résumé, le milieu change, les normes évoluent, les exigences s'alourdissent, les ressources diminuent, et les coûts sont à la hausse, mais les besoins eux demeurent. Malgré tout, l'année 2022 aura été une année de succès.

Pour nous faire part des résultats, je cède ma place aux administrateurs attitrés aux différents comités. Une période de questions suivra la lecture des rapports. Merci de bien vouloir attendre cette période afin de permettre aux responsables des comités de livrer leurs messages.

Dans l'ordre nous aurons :

- Mme Jessie Lalande, Comité Finance et Personnel
- M. Mathieu Perron, Comité Voirie
- M. Yvan Asselin, Comité Aménagement et Entretien
- M. Mathieu Lapointe, Comité Faune et Environnement
- M. Jean-François Caron, Comité Camping et Villégiature
- M. Sabin Tremblay, Comité Récréotouristique
- M. Stéphane Nadeau, Comité Surveillance

Nous tenons à remercier M. Alain Gagnon ayant la responsabilité de secrétaire de l'Association.

zec Lac-de-la-Boiteuse

2022

Rapport Comité Finance



Association Sportive Ste-Marie inc.

ZEC Lac-de-la-Boiteuse

30/11/2022

Finance

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport des revenus et des dépenses cette année.

Comme l'an dernier, je vais vous donner de façon générale les informations et chacune d'entre elles vous sera détaillée par les différents directeurs. Nous avons aussi notre comptable Mme Marie-Claude Gobeil qui nous donnera les détails des états financiers et elle sera en mesure de répondre à vos interrogations. Vous pouvez également vous référer au budget qui vous est annexé.

Nous avons débuté la saison en mai avec un montant de 64 260$ et nous la terminons en novembre avec un montant de 60 882 $. Les sommes à recevoir sont de 41 364$ en subventions et de 900 $ en comptes clients. Pour un total de 103 146$. De ce montant, il y a un budget de 30 000 $ d'affecté pour l'entretien des chemins (la côte asphaltée), les comptes à payer pour 14 177$ et le 30 000$ de dette long terme à rembourser cette année. Le solde disponible au compte pour débuter la saison est de : 28 969 $ plus le 30 000 $ qui est affecté pour le chemin.

REVENUS

Nous avons perçu 112 713$ par la vente des forfaits annuels, 43 036$ par la vente des forfaits journaliers, 32 469$ en location et réservation de terrain de camping, 7 240$ en carte de membre et 5 842$ en articles divers (casquette/carte/affiche/numéro/vers de terre, etc.). Nous avons également reçu des sommes provenant de programmes de subventions qui totalisent 164 361$. Donc un revenu global de 365 661$.

DÉPENSES

Personnel - En ce qui concerne la masse salariale, elle s'élève à 119 785$. Nous avons reçu en subventions salariales un montant 4 098$ d'aide par le programme emploi été

canada et un montant de 8 761.85$ de Zecs Québec pour l'emploi de notre directrice générale incluant la gestion de la pêche blanche.

Voirie - La majorité des budgets cette année ont été consacrés à la réparation et l'entretien des chemins du centre de la Zec ainsi qu'au nivelage de celle-ci. Un montant de : 152 444$, de ce montant 139 507$ ont été absorbés par les subventions. Les détails de ces sommes vous seront donnés par M. Mathieu Perron du comité de la voirie.

Aménagement - En ce qui concerne les postes d'accueil, nous avons procédé à l'entretien régulier (xplornet/télévision/inspection/équipements etc.) Ce qui totalise : 12 394 $.

Faune– Un montant de 9 168$ a été engagé pour la protection du territoire puisque nous n'avons pas reçu de candidature pour le poste d'assistant à la protection de la faune. Une subvention nous sera accordée pour ce mandat, mais nous attendons encore le versement et le montant qui nous sera accordé.

Villégiature - Un montant de 55 000$ a été investi pour l'implantation d'un camping au lac Vermont. Nous avons reçu de la MRC du Fjord du Saguenay un montant de 30 000$ en subvention. M. Jean-François Caron vous donnera les détails des revenus perçus en lien avec l'activité camping lors de sa présentation.

PROJET 2023

Nous allons tenter de vous offrir la même qualité au niveau de nos réseaux routier;

L'ajout d'une chaloupe de location sur deux lacs attitrés;

L'implantation d'un lieu de rassemblement dans le secteur du lac Vison est présentement en consultation pour des autorisations. Nous avons obtenu une subvention de la MRC du Fjord du Saguenay pour la réalisation de ce projet. Une entente de collaboration est en discussion avec la Scierie Girard.

Jessie Lalande, Comité finance et trésorerie

zec
Lac-de-
la-Boiteuse

2022

Rapport Comité Entretien et Voirie



Association Sportive Ste-Marie inc.

ZEC Lac-de-la-Boiteuse

30/11/2022

Entretien Voirie

En 2022, nous avions comme projet de structurer nos actions sur le territoire afin de maintenir le chemin principal en état. Nous avons sur le territoire des compagnies forestières, nous devons donc travailler fort pour coordonner les travaux et investir dans nos structures de chemins de manière responsable. Nous avons concentré nos investissements sur le rechargement et le nivelage du chemin principal. Quelques travaux ont été effectués lorsque certains ponceaux de drainage nécessitaient un remplacement. Pour ce qui est de la côte asphaltée, des travaux ont débuté en collaboration avec la Scierie Girard. Les travaux vont se poursuivre en début de saison 2023.

Nous avons reçu une subvention du ministère pour le remplacement d'un ponceau dans le secteur du lac Boiteuse.

Travaux	Coût	Subventions	Retour de taxes MRC du Fjord	Investissement Zec
Ponts et Ponceaux	64 520.66 $	58 085.50 $	6 266,00 $	169,16 $
Voirie	87 923.59 $	47 619.05 $	27 536,00 $	12 768,54 $
Cumulatif	152 444.25 $	105 704.55 $	33 802,00 $	12 937,70 $

Avant de terminer, j'aimerais prendre un instant pour sensibiliser les utilisateurs. L'utilisation des chemins durant la période du dégel occasionne de nombreux bris et ceux-ci nécessitent des investissements en début de saison pour l'association. Nous vous demandons d'être patient et respectueux afin que l'on puisse garder notre chemin d'accès en état pour la prochaine saison. L'utilisation du VTT serait appréciée en début de saison.

Mathieu Perron, Comité entretien et voirie

zec
Lac-de-
la-Boiteuse

2022

Rapport Comité Faune et Environnement



Association Sportive Ste-Marie inc.
ZEC Lac-de-la-Boiteuse
30/11/2022

Faune et Environnement

Bonjour à tous,

Merci d'être présents ce soir. Je me nomme Mathieu Lapointe et je suis administrateur de la Zec depuis maintenant deux ans. Cette année, avec mon collègue Mathieu Perron, nous étions en charge de la gestion du comité faune et environnement. C'est un comité très actif.

Tout d'abord, regardons nos statistiques de pêche et de chasse pour 2022 :

Statistiques de pêche

ANNÉES	EFFORT DE PÊCHE (JOUR/PÊCHEUR)	NOMBRE CAPTURE	SUCCÈS DE PÊCHE (NOMBRE DE POISSON PAR JOUR/PÊCHEUR)	SUCCÈS DE PÊCHE (NOMBRE DE POISSON PAR HEURE/PÊCHEUR	POIDS MOYEN (GRAMME)
2013	3971	26635	6,7	1,9	96
2014	3586	22296	6,2	1,8	86
2015	3327	22849	6,9	1,8	87
2016	3143	19080	6,1	1,7	95
2017	2329	14368	6,2	1,9	93
2018	2354	13392	5,7	1,7	93
2019	2667	14115	5,3	1,8	90
2020	1823	9328	5,1	1,7	104
2021	3100	14320	4,6	2,0	115
2022	2485	11304	4,5	2,4	104
Moyenne	2879	16769	5,7	1,9	96

Nous constatons qu'il y a diminution de l'effort et des captures. Il serait très important que les membres prennent le temps de remplir les données statistiques afin que nous puissions avoir un aperçu réaliste de la situation de nos lacs. Selon le ministère, *la combinaison d'un succès de pêche plus faible et d'un poids moyen plus élevé suggère que les populations ne sont pas en bonne santé.*

Statistiques de chasse

	EFFORT DE CHASSE (JOURS-CHASSEUR)			RÉCOLTE				
Année	Petit gibier	Orignal	Ours	Lièvre	Gélinotte	Tétras	Orignal	Ours
2013	283	2296	0	14	121	82	67	0
2014	277	2321	0	21	126	96	22	0
2015	284	2436	2	28	133	76	50	1
2016	227	2818	2	3	60	64	26	1
2017	186	2353	4	8	47	42	55	0
2018	224	2548	15	16	74	50	27	4
2019	187	2120	23	10	68	64	56	3
2020	417	1343	12	13	376	172	24	2
2021	765	3518	37	3	522*		61	8
2022	616	3108	35	6	251	20	28	1
Moyenne	347	2486	13	12	140	74	42	2

* Gélinotte et tétras comptabilisés ensemble en 2021

Perdrix (gélinotte huppée et tétras du Canada) : 271
Lièvre d'Amérique : 6

Ours : 1

Pour ce qui est de la chasse à l'ours, je tiens à vous mentionner certaines précisions. La chasse à l'ours est une chasse qui a lieu le printemps entre le 15 mai et le 30 juin. Une fois la chasse terminée, le chasseur doit débarrasser son site appâté de toute nourriture. Sans nourriture, les bêtes non récoltées vont retourner dans leur habitat habituel. Il est donc faux de croire que la présence d'un site appâté va retenir les ours sur place durant toute l'année et ainsi nuire à la chasse à l'orignal. De plus, cette chasse est bénéfique à notre cheptel d'orignaux, car selon les études, un ours adulte mange en moyenne un veau orignal par an.

Orignal : 28

L'année de chasse 2022 était une année restrictive où uniquement le mâle avec bois était autorisé. Il faut alors comparer la récolte avec 2020 où 24 orignaux ont été abattus. Nous constatons que les récoltes sont stables.

Toutes ces données sont malheureusement fausses puisque certains membres ou usagers de la Zec ne remplissent pas la partie statistique de leur feuillet d'enregistrement. Elles ne reflètent donc pas la réalité de nos plans d'eau, des populations de petits gibiers et de notre cheptel d'orignaux.

Lors de son passage l'an passé à notre assemblée générale annuelle, M. Simon Larouche du MFFP est venu prendre la parole et nous a mentionné certains points importants en lien avec l'activité de chasse à l'orignal. Nous avons résumé son message lors de la lecture du procès-verbal.

Suite à ces informations, nous avons ainsi modifié notre approche dans l'encadrement de l'activité chasse.

Nous serons sûrement du même avis, nous ne voulons pas une segmentation du territoire par tirage au sort. C'est donc pour ces raisons que nous vous demandons de mettre de l'eau dans votre vin et de respecter le code d'éthique en place actuellement et de faire preuve de respect envers les autres chasseurs.

Je tiens également à vous rappeler que nous sommes des bénévoles, nous ne sommes ni des enquêteurs de police, ni des juges ou des médiateurs. Advenant le cas où vous avez un litige, nous vous invitons à tenter de régler ce dernier par vous-même. Si vous êtes dans une impasse, je vous invite à communiquer avec les agents de protection de la faune ou la police s'il y a des menaces ou autres.

Pour ce qui est de la collecte des points GPS, il nous manque malheureusement plusieurs points et certains reçus sont clairement erronés. Le travail va continuer cette saison.

Le code d'éthique, lui, est en cours de modifications et vous sera présenté en cour d'année lors d'une réunion spéciale sur la chasse à l'orignal. Nous travaillerons très fort pour que ceci se réalise en 2023.

Bilan protection

Une entente de protection a été conclue avec le RRGZ du Saguenay Lac-St-Jean. Un bloc de 240 heures de patrouille sur le territoire.

Il y a eu 23 journées de patrouille sur le territoire de la ZEC effectuées par l'escouade Saguenay durant la saison 2022. Lors des 23 journées de patrouille sur notre ZEC, un total de 481 individus et de 328 véhicules ont été vérifiés.

Au final, plusieurs infractions ont été constatées. Nous n'avons pas accès aux informations, mais nous tenons à informer les membres que la mission de protection est très importante pour les gestionnaires et que la présence d'assistant sur le territoire va se poursuivre.

Merci de continuer de respecter la faune et bonne saison 2023 à tous.

zec
Lac-de-
la-Boiteuse

2022

Rapport Comité Aménagement et Entretien



Association Sportive Ste-Marie inc.
ZEC Lac-de-la-Boiteuse
30/11/2022

Aménagement et entretien

Secteur Sud :

Lors de l'impression des feuillets d'enregistrement, il y a une grande demande d'énergie par l'imprimante. Après plusieurs utilisations, la capacité des batteries est affectée et on doit faire fonctionner la génératrice pour compenser. Le système n'est pas entièrement automatique et il y a des particularités pour bien gérer l'énergie disponible. À quelques reprises durant l'été, il y a eu des interruptions de courant durant quelques heures.

Le système de propane a été complètement vérifié par un spécialiste dans les deux postes d'accueil, suite à une problématique au sud. Le détecteur de monoxyde de carbone a été remplacé et des petites modifications ont été apportées. Afin d'informer les employés et pour la sécurité en cas de problématique, des protocoles ont été préparés pour les renseigner des marches à suivre en cas de problème avec les équipements en général.

La fermeture d'automne s'est bien déroulée. Les équipements critiques ont été transportés à l'entrepôt à St-Ambroise.

Au printemps, nous allons réviser le système électrique pour une bonne compréhension et l'améliorer si possible.

Il faudra aussi rafraîchir la partie du poste d'accueil où l'on fait les enregistrements.

Pour l'ouverture : Rapporter les équipements et les réinstaller, brancher l'eau et faire une inspection conforme des équipements au propane.

Secteur Nord :

Le bâtiment étant beaucoup plus récent, il demande moins d'entretien. Tout semble avoir bien fonctionné durant l'été.

La fermeture d'automne s'est bien déroulée. Les équipements critiques ont été transportés à l'entrepôt à St-Ambroise.

Au printemps, nous allons devoir réparer (ou remplacer) le revêtement de sol de la cuisine, la fonte de la glace du congélateur lors de sa fermeture a fait une flaque d'eau au sol et le plancher flottant a gonflé.

Pour l'ouverture : Rapporter les équipements et les réinstaller, brancher l'eau et faire une inspection conforme des équipements au propane.

Site Canot Camping nord et sud :

Les 4 canots sont entreposés et devront être réinstallés à l'ouverture.

Il faudra aussi installer les 2 chaloupes d'aluminium sur les lacs désignés.

Remerciements :

Je tiens à remercier :

Les employés qui ont laissé les postes d'accueil propres pour la fermeture.

M. Marcel Plourde pour son aide précieuse durant toute la saison et à la fermeture.

M. Jacques Tremblay pour l'aide à la fermeture des 2 barrières à l'automne.

M. Stéphane Nadeau pour son aide secteur nord.

Plusieurs personnes contribuent au bon fonctionnement durant la saison, que vous soyez membre du CA, ancien membre du CA ou membre, nous vous remercions et nous apprécions grandement votre collaboration.

Merci de votre écoute.

Bonne saison 2023

Yvan Asselin, comité aménagement et entretien

zec
Lac-de-
la-Boiteuse

2022

Rapport Comité Camping et Villégiature



Association Sportive Ste-Marie inc.

ZEC Lac-de-la-Boiteuse

30/11/2022

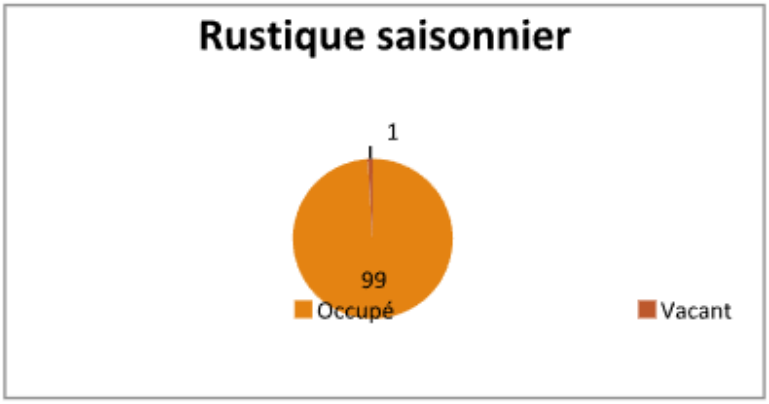
Camping et Villégiature

Revenus générés et taux d'occupation

Revenus directs

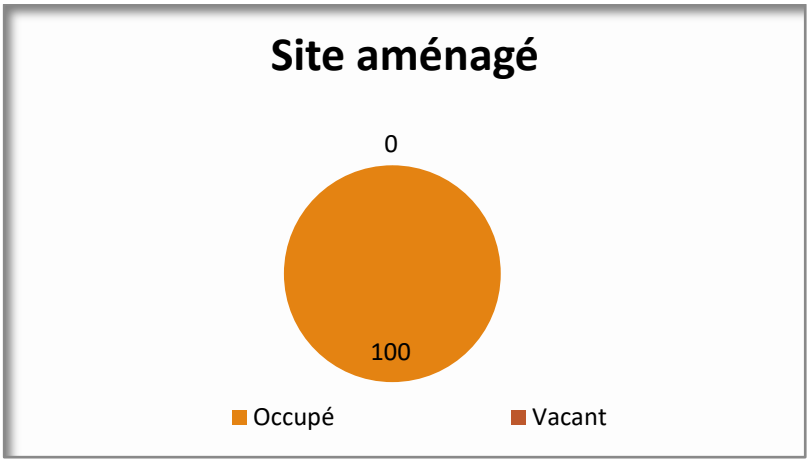
Description	Qté 2021	Revenus 2021	Qté 2022	Revenus 2022
Camping temporaire		930		79
Camping rust. Saisonnier	38	13200	37	13130
Camping aménagé	32	15300	32 +12 partiel (Vermont)	18247
Camping chasse 30j	4	500	6	665
Remisage (hors-zec)			4	348
Total		29930$		32469$

Taux d'occupation camping rustique saisonnier



* Certains terrains demeurent disponibles pour la location saisonnière non renouvelable.

Taux d’occupation camping aménagé



Rétention des occupants

Dans la clientèle pour les emplacements rustiques saisonniers et aménagés annuels, sur les 70 villégiateurs inscrits en 2021, 65 ont procédé au renouvellement de leur emplacement pour 2022, ce qui nous donne un taux de renouvellement de 93%. Encore une fois le taux de renouvellement augmente, ce qui nous démontre que les villégiateurs pratiquants l’activité camping sur notre territoire sont satisfaits.

Développement de l'activité du camping

Réalisations saison 2022

La construction du site de camping au lac Vermont a été complétée. Nous avons été en mesure d'attribuer les 12 terrains pour la fin de saison 2022. Avec la réalisation de ce site, notre ZEC compte maintenant 44 emplacements pour ce type de camping. La tournée des emplacements de camping rustique a été effectuée afin de valider l'occupation de chacun d'eux. À la suite de cette visite, une douzaine d'avis de non-conformité ont été transmis, principalement en fonction de présence de bâtiments accessoires. Les utilisateurs visés par ces avis ont jusqu'au 1 juillet 2023 pour régulariser leur situation.

Objectifs pour 2023

Tel que spécifié l'an dernier, la mise aux normes et l'application des différentes exigences du **Plan d'Action Régional sur la pratique du Camping (PARC)** ont été repoussées au 1er juillet 2023. La visite de l'ensemble des sites de camping rustique nous a également permis de présenter notre dossier au ministère pour l'approbation de ceux-ci. Cette analyse est présentement en cours et nous espérons avoir un rapport final du ministère cette année. Avec ce rapport, cela nous permettra de compléter ce dossier afin que la pratique du camping rustique sur notre territoire soit selon les exigences du ministère.

Investissements à venir

Accessoires pour les campings aménagés

Pour 2023, le camping aménagé du lac Vermont sera équipé de tables à pique-nique. Nous aimerions que l'expérience de camping sur la ZEC demeure des plus agréables et devienne un incontournable pour nos villégiateurs. Dans cette optique, sachez que nous sommes toujours ouverts à vos suggestions.

Entretien campings aménagés

En début de saison 2023, nous planifions faire le vidange des fosses septiques pour les campings aménagés du Lac Louis et du Lac de la Plantation.

Tous les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter une belle saison 2023 et au plaisir de vous rencontrer sur la ZEC du Lac-de-la-Boiteuse.

Jean-François Caron, comité villégiature

zec
Lac-de-
la-Boiteuse

2022

Rapport Comité Récréotouristique



Association Sportive Ste-Marie inc.

ZEC Lac-de-la-Boiteuse

30/11/2022

Développement récréotouristique

Bonjour à tous

Merci d'être présent ce soir. Depuis quelques années, la Zec désire se développer afin de diversifier les activités offertes sur le territoire.

Canot Camping

Nous avons obtenu en 2021, une subvention de la MRC du Fjord du Saguenay pour l'implantation d'un circuit de canot-camping. Il restait quelques petites choses à faire pour que le circuit soit fonctionnel. Des panneaux d'affichage ont été installés au printemps le long du circuit pour diriger les canoteurs vers les emplacements de repos. La toilette sèche au lac Vermont a été installée au mois de juin 2022. Nous prévoyons de faire de la publicité pour faire connaître notre circuit et ainsi rendre accessible notre territoire à une clientèle plus touristique qui désire visiter nos plans d'eau.

Pêche blanche

Puisque la première activité organisée de pêche blanche s'est couronnée de succès, nous avons répété l'expérience le 4 mars dernier. C'est avec grand plaisir que nous avons constaté que cette année encore le festival a attiré de nombreuses personnes sur le Lac en cœur pour participer à cette activité organisée par le conseil d'administration. Nous remercions les membres de leur participation et nous apprécions pouvoir vous rencontrer sur le terrain.

C'est avec enthousiasme que les gestionnaires travaillent pour l'évolution de la Zec et au développement d'activité pour satisfaire la clientèle et les membres de l'association.

Je termine en vous mentionnant que nous sommes ouverts aux suggestions d'idées ou de projets pouvant être bénéfiques pour le développement de la Zec et nous vous remercions pour votre participation lors de la réalisation d'activités.

Sabin Tremblay, Comité Récréotouristique

zec
Lac-de-
la-Boiteuse

2022

Rapport Comité Surveillance



Association Sportive Ste-Marie inc.

ZEC Lac-de-la-Boiteuse

30/11/2022

Surveillance

En tant que surveillant, j'ai assisté à toutes les rencontres sauf une. Je confirme que dans chacune des rencontres, il y a un ordre du jour préétabli. Chacun des responsables de comité donnent les informations concernant les actions prises ou à prendre dans leur comité respectif. Les communications importantes sont transmises par le secrétaire et la directrice générale. Les décisions nécessitant une résolution sont discutées avant approbation par les membres du conseil d'administration ayant droit de vote.

Je tiens à préciser que les administrateurs ont une excellente collaboration en eux et que je n'ai constaté aucune irrégularité.

Stéphane Nadeau, Comité de surveillance